

## Face à la décision du Conseil constitutionnel, la CDEFI rappelle sa position

Paris, le 11 octobre 2019

La CDEFI a pris connaissance de la décision n° 2019-809 QPC du 11 octobre 2019 du Conseil constitutionnel relative aux droits d'inscription pour l'accès aux établissements publics d'enseignement supérieur.

Elle tient à rappeler que les droits d'inscription des écoles d'ingénieurs publiques sont modiques. En effet, selon les écoles publiques et les domaines, les droits d'inscription s'échelonnent entre 5 et 25 % des coûts des formations d'ingénieurs, considération faite des politiques de bourses et l'accompagnement social, du coût et la qualité des formations, ainsi que de l'employabilité et les niveaux de salaires des ingénieurs diplômés.

Toute décision qui viserait à diminuer les financements de ces écoles remettrait en question un modèle économique déjà fragile. En effet, pour répondre aux besoins de la nation, les écoles ont choisi notamment d'augmenter leurs effectifs ces dernières années, tout en optimisant en permanence leur fonctionnement, dans un contexte de baisse du soutien de l'État (budget annuel par étudiant). Cette optimisation a atteint aujourd'hui ses limites.

### À propos de la CDEFI

Fondée en 1976, la CDEFI (Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs) réunit l'ensemble des directeurs et directrices des établissements ou composantes d'établissements, publics ou privés, accrédités par la Commission des titres d'ingénieur (CTI) à délivrer le titre d'ingénieur diplômé. Elle a pour principale mission d'étudier tous sujets relatifs au métier et à la formation des ingénieurs, ainsi qu'au développement de la recherche et à la valorisation de celle-ci. Elle a, de plus, vocation à promouvoir l'ingénieur de l'école française, dans le monde comme en France. Ainsi, la dimension internationale est au cœur de ses préoccupations, notamment dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Site internet : [www.cdefi.fr](http://www.cdefi.fr)

Twitter : <https://twitter.com/Cdefi>

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/5323901/>

### Contacts presse, Agence MadameMonsieur :

Stéphanie Masson – [smasson@madamemonsieur.agency](mailto:smasson@madamemonsieur.agency) – 06 84 65 17 34

Caroline Million – [caroline@pamplemoussepresse.com](mailto:caroline@pamplemoussepresse.com) - 06 81 33 09 17